

DEPARTEMENT DU LOT
COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 septembre 2022

Membres en exercice : 15	Date de la convocation : 22/09/2022 <i>L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES, le 26 septembre 2022, dans la salle du conseil municipal de la commune.</i>
Présents : 12	
Représentés : 3	Présents : Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Emilie LEFEBVRE, Géraldine ARNOULD, Stéphane DEVEZ, Michel ARNAUDET, Didier GAYA, Jean-François GUERRAND, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Nathalie BRUNET, Amélie VERGNE
Votants : 15	Représentés : Florian LAFLORENCIE par Francis JAMMES, Sandie CASSAN par Stéphanie ROUSSIES, Joëlle SABATIE par Jean-François GUERRAND
	Excusés :
	Absents :
Secrétaire de séance :	Michel ARNAUDET

Fait et délibéré le 26 septembre 2022
Pour copie certifiée conforme.

Publié en mairie le : 04 octobre 2022

Objet : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Mme la Maire rappelle à l'assemblée qu'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement doit être validée chaque année par le conseil municipal. Mr Stéphane DEVEZ présente le ce rapport de l'année 2021 qui comprend peu de modifications par rapport à celui de 2020. Il recense 471 abonnés, soit 9 de plus par rapport à 2020. La consommation est stable et les tarifs sont inchangés depuis l'année 2018. Les travaux effectués en 2021 ont été concentrés sur le poste de la zone industrielle. Les projets à venir sont en attente du rendu du schéma directeur d'assainissement avec St Céré et St Jean Lespinasse.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de valider le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement - année 2021
- de donner procuration à Mme la Maire pour signer tous documents relatifs à cette décision.

Délibération signée électroniquement par Mme la Maire, Stéphanie ROUSSIES.